

Services

Le congrès



Le congrès annuel de la FLHLMQ réunit plus de 200 délégués en juin pour voter les orientations, élire le conseil d'administration, et échanger avec des ministres et la SHQ.

Fondation d'association de locataire



Une association de locataires améliore la vie en HLM, est gérée de façon autonome et reconnue par la SHQ. La FLHLMQ soutient et guide ces associations.

S'impliquer au CCR

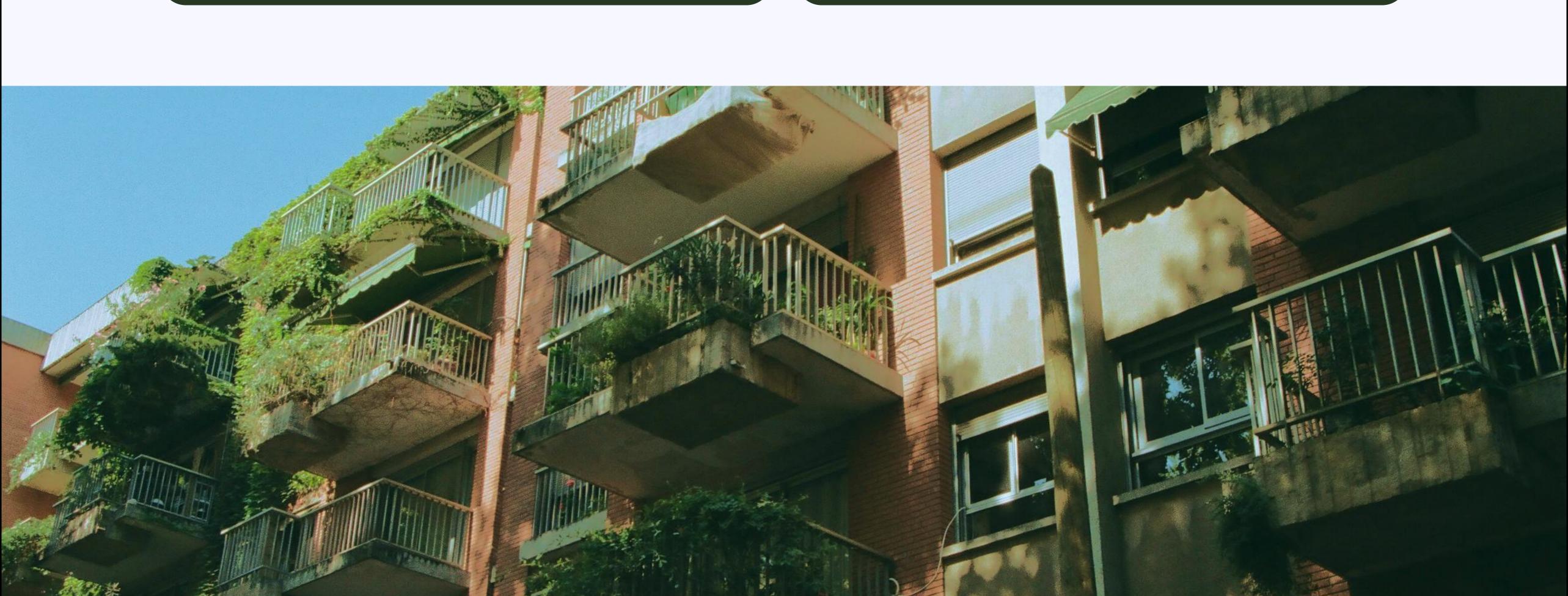


Un Comité consultatif de résidant-e-s (CCR) permet aux locataires de HLM de faire des recommandations à l'OMH. Obligatoire dans chaque office, il est composé de locataires et soutenu par la FLHLMQ.

Être au CA de l'OMH



Le conseil d'administration d'un office d'habitation, de 5 à 15 membres incluant des locataires et des représentants, a des droits égaux. Le directeur, observateur, informe le CA sans en faire partie.



Bulletin de la FLHLMQ



Le Bulletin de la FLHLMQ, publié deux à quatre fois par an, informe sur les HLM et les actions de la fédération, avec des abonnements disponibles pour 15 \$ (individus) et 30 \$ (organismes).

Infolettre



Abonnez-vous à notre infolettre pour ne pas manquer nos récentes achivements.

Guide pratiques









- Favoriser le bon voisinage
- Le rôle et le fonctionnement du comité consultatif des résidant-e-s (CCR)
- Fonctionner votre association





- Mémoires et communiqués
- Documents d'étude sur les HLM du Québec
- Recherches



FLHLMQ info@flhlmq.com (514)521-1485 2520, av. Lionel-Groulx, local 202 Montréal, (Québec) H3J 1J8

Services Nouvelles Équipe FAQ

Liens importants

Guide Pratique

Formation